

COMPTE RENDU

4^e Comité départemental de suivi de la Charte Romain Jacob

Mardi 20 janvier 2026

Lieu : Centre Hospitalier de Bligny à Briis-sous-Forges – 91

Introduction

M. FAHAS, Directeur de la DD91 – ARS Île-de-France, remercie M. DI TOMMASO, Directeur Général du CH de Bligny, d'accueillir le comité de suivi au sein de son établissement et ouvre la séance en rappelant la dynamique engagée depuis la signature départementale de la Charte. Il souligne une année 2025 particulièrement riche, avec l'ouverture de nouveaux dispositifs et une mobilisation croissante des acteurs. 2026 devra être une **année de consolidation**, mais aussi de **montée en puissance**.

Accès aux soins : bilan 2025 & feuille de route 2026

Plusieurs dispositifs sont désormais installés dans le département et à l'échelle régionale :

- **HandiConsult :**
L'ouverture du **HandiConsult 91 au sein des Magnolias** est programmée début 2026. Celui-ci proposera une offre pluridisciplinaire adaptée (médecine générale, gynécologie, douleur, cardiologie, soins infirmiers, cicatrisation, dentaire), avec des temps majorés et une coordination renforcée.
- **Santé orale et handicap :**
Le déploiement se poursuit, avec 14 patients opérés sous AG au CHSF depuis juin 2025, l'accroissement du réseau RHAPSOD'IF (+ 8 chirurgiens-dentistes en 2025), et l'ouverture en 2025 de nouvelles capacités d'équipement (caméra d'empreinte optique...).
- **Handigynéco :**
 - 162 patientes suivies, 220 consultations, 52 ateliers.
 - 17 ESMS impliqués sur 29.
 - Forte difficulté de recrutement de sage-femmes sur les territoires Val d'Yerres et Val de Seine : enjeu prioritaire pour 2026.
- **HandiBLOC :**
 - Le CH Sud Francilien fait partie des trois lauréats régionaux retenus pour la mise en œuvre d'un HandiBLOC (AAC 2025).
 - 2026 constitue une **année de préfiguration** (organisation, protocoles, gouvernance, formation, aménagements).

- **Référents Handicap :**
 - 9 établissements essonniers ont nommé leur référent.
 - Des outils tels qu'un annuaire régional des référents et un catalogue des ressources verront le jour prochainement.
 - Un séminaire régional aura lieu le 19 mars 2026.
 - **Vaccination HPV / MenACWY :**
 - 3 webinaires organisés en 2025, 7 ESMS engagés.
 - Première séance vaccinale prévue en février 2026 à Viry-Châtillon.
 - Une demande forte de sensibilisation auprès des parents.
-

Prise en charge des personnes handicapées vieillissantes

Le département dispose d'une offre élargie dans les ESMS (MAS Dassault, EAM Maison Valentine, EAM Val d'Essonne, EAM Symphonie, plateforme PHV Jaspe Rouge), ainsi que d'unités PHV dans plusieurs EHPAD (Draveil, Dourdan, Morangis, Brunoy, Coudray-Montceau). Les capacités ont augmenté entre 2021 et 2025, et l'ouverture de la plateforme PHV (avec équipe mobile pour le domicile) en 2025 marque une montée en puissance importante.

Actions des acteurs du territoire

Le comité a salué les initiatives suivantes :

- **GHNE** : comité handicap de 20 référents, questionnaire d'accueil, fauteuils adaptés parking, développement Handigynéco...
 - **CPTS Centre-Essonne, Nord-Essonne Hygie et InterCPTS91** : structuration de parcours, partenariat ESAT, implication dans la gouvernance départementale...
 - **MSA** : actions prévention en ESAT, création charte, expérimentation exosquelettes...
 - **HPGM** : ouverture HandiConsult, action Handisport, participation DAC 91 Nord/Communauté 360...
 - **FAM Myosotis** : convention avec le CH de Bligny et échanges avec le CHSF.
 - **EPS Barthélémy Durand** : projet de convention avec le CHSE, affichage Handifaction.
 - **Préfecture de l'Essonne** : soutien d'actions pour l'accompagnement des PSH
 - **CPAM 91** : animation territoriale, développement de parcours attentionnés, dispositifs d'accompagnement renforcé.
-

Baromètre Handifaction – Essonne 2025

- **3084 répondants** (+24 % vs 2024).
 - **30 % de PSH n'ont pas pu accéder aux soins nécessaires**, taux comparable à l'Île-de-France.
 - Refus de soins : 20 %.
 - Abandon de soins après refus : 22 %.
 - Refus de l'accompagnant : 15 %.
-

Intervention du Centre Hospitalier de Bligny – Synthèse de l'action 2024-2025

Le Dr MERIC du CH de Bligny a présenté un **travail structuré et approfondi** sur l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap.

Deux volets d'enquête conduits :

1. Enquête interne auprès des professionnels (98 répondants) :

- Difficultés identifiées dans la coordination du parcours, notamment l'organisation des sorties (1/4 à 1/3 des situations).
- Besoin de renforcer l'autonomie laissée aux PSH et de mieux accompagner les équipes.
- Formations jugées pertinentes mais insuffisamment diffusées.
- Problèmes récurrents d'aménagement des locaux, surtout salles de bains.

2. Enquête de terrain conduite avec les représentants des usagers, sur le modèle France Assos Santé (Hauts-de-France) :

- Évaluation de l'accessibilité des locaux, de la signalétique, de la communication, des outils de médiation et de l'accueil.
- Résultats analysés puis partagés en CODIR.

Plan d'action en cours :

- Élaboration d'actions correctrices validées en CODIR.
- Sensibilisation continue du personnel.
- Mise à disposition de supports et outils adaptés dans les services.
- Perspectives 2026 :
 - Suivi des plans d'action,
 - Duplication méthodologique dans d'autres établissements essonnien ou francilien,
 - Possibilité d'audits croisés entre établissements.

Le comité a salué la démarche du CH de Bligny et encouragé une diffusion élargie de ces enquêtes auprès des autres établissements du département.

Bedblockers Handicap

Analyse avril-décembre 2025 :

- 16 dossiers reçus (vs 50 attendus), majorité d'hommes, âge moyen 51 ans.
- 50 % sous protection juridique ; 60 % en 1^{re} demande MDPH.
- Délai moyen MDPH : 30 jours.
- Problèmes identifiés : dossiers incomplets, manque d'implication dans les équipes pluridisciplinaires, transmission par du personnel non désigné référent, délais des mises sous tutelle ou curatelle.

Perspectives 2026 :

- Réunions régulières ARS-MDPH-CD91-établissements.
 - Webinaires dédiés aux référents hospitaliers.
 - Réflexion sur une meilleure implication dans les EP.
-

Nouvelles signatures de la Charte

De nouveaux partenaires rejoignent la dynamique départementale, notamment la **Clinique Varennes-Jarcy** et la **Centre Hospitalier les Cheminots à Ris-Orangis**, renforçant l'ancrage territorial de la Charte.

Conclusion

Les interventions finales de P. JACOB et de V. VIRIJEVIC ont souligné :

- l'engagement notable des acteurs essonniers en 2025,
- la nécessité d'intensifier la prévention,
- l'attention particulière à porter aux âges-clés de transition (bébé/enfant, enfant/adulte, adulte/PHV),
- l'existence de catalogues de bonnes pratiques,
- l'enjeu des refus de soins, encore trop fréquents,
- l'intérêt de la structuration de "maisons type Romain Jacob" équipées et dotées de personnels formés.

M. FAHAS confirme que l'année 2026 devra permettre de **consolider les dispositifs existants, renforcer la coordination et réduire les inégalités d'accès aux soins des PSH**, en lien étroit avec les établissements, les ESMS, les CPTS et les partenaires institutionnels.

✓ Synthèse des enjeux 2026

- Consolider les dispositifs existants : HandiConsult, HandiBloc, Handigynéco, santé orale, vaccination.
- Résorber les tensions :
 - Recrutement de Sage-Femmes,
 - Sorties d'hospitalisation,
 - Formation des professionnels de santé,
 - Appui aux référents handicap.
- Améliorer circulation d'information et coordination, partager les bonnes pratiques et multiplier les partenariats/conventions entre ESMS et ES.
- Renforcer la dynamique territoriale : CPTS, DAC, ESMS, établissements sanitaires.
- Mieux outiller les professionnels (catalogues de pratiques, supports adaptés).
- Un enjeu transversal : **réduire les refus de soins.**